

Politique | Amnesty International fête ses 50 ans et la Liberté.



50 ans, cela représente une vie déjà remplie, des rêves d'enfant naïf et des promesses d'adulte raisonnable que l'on souhaitait voir accomplis. Pour Amnesty International, fêter ce demi-siècle, c'est considérer qu'il existe toujours des personnes pour qui chaque citoyen doit continuer de lutter, échanger et espérer. Pour les groupes 55 et 234 d'Amnesty International France, il s'agit de célébrer cet événement avec les honneurs qu'il mérite et de faire découvrir toutes les actions et attentes de ce mouvement. Une journée d'actions symboliques qui prendra également racine à Bordeaux le 28 mai, avec un rendez-vous, reproduit en même temps, dans le monde entier, un toast à la liberté à 17 heures. Un monde libre, l'éternel rêve que chacun garde en son cœur.

Toast général !

Les 72 sections et structures d'Amnesty International se donnent la réplique dans le monde entier pour le 50^e anniversaire de l'organisation. Partout, le fil rouge sera un toast à la liberté, un geste amical, un sourire, une façon de partager un instant ensemble tout en marquant cette célébration d'un clin d'œil à tout le travail qui a déjà été accompli par l'organisation et le chemin qui lui reste encore à parcourir, le bout de cette route que nous pouvons faire avec elle.

En Australie, on dînera aux chandelles. En Finlande, le toast clôturera le "World Village Festival" (festival de musique du monde). Au Burkina Faso, en Belgique, au Chili, les rendez-vous ont été également pris, au travers de concerts, témoignages, débats ou encore expositions. Et la France ne sera pas en reste puisque, comme le déclare Geneviève Garrigos, présidente d'Amnesty International France : "Les droits humains sont universels, notre action ne peut avoir de frontières".

Un appel à l'action.

Les droits de l'homme, une grande idée qu'Amnesty International continue de brandir en étendard dans chacune de ses actions. Qu'elles soient anciennes comme son soutien à la libération d'Aung San Suu Kyi ou actuelles comme sa dénonciation des violations commises lors des manifestations pacifiques en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, ses interventions dépassent les frontières car le principe que chacun naît libre et égaux en droit ne possède aucune nationalité, s'applique à tous et ne devrait pas avoir besoin d'être rappelés.

Malheureusement, cela reste le cas, et en France comme ailleurs, Amnesty International appelle à participer aux différentes activités de l'association en faveur de la liberté d'expression, de la défense des droits civils et politiques,

de la lutte contre la répression, la torture et la peine de mort. De Lille à Toulouse, de Lyon à Bordeaux, les villes françaises organisent diverses manifestations pour rappeler les droits immuables inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Une piqûre de rappel qui ne fera aucun mal, puisqu'elle est faite avec sentiment.

Laura Jarry.

*Photo : Amnesty International - Tous droits réservés.
Plus d'informations sur le site d'[Amnesty International](#).*



Laura Jarry

*Crédit Photo : Amnesty International
Publié sur [aqui.fr](#) le 20/05/2011
[Url de cet article](#)*